

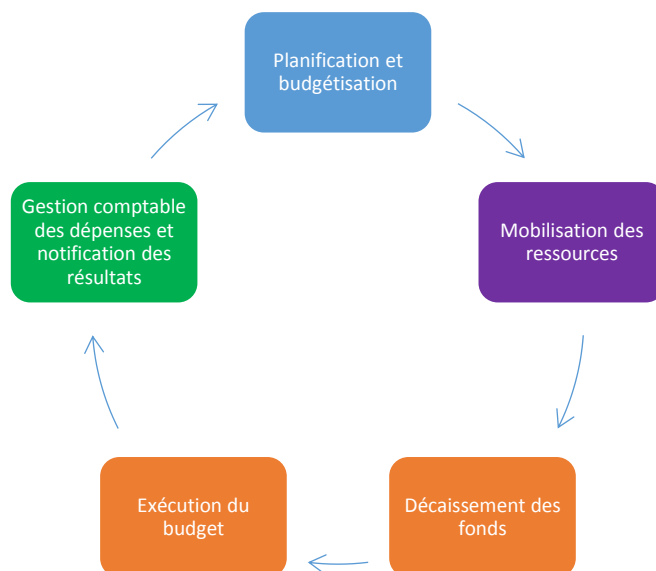
Financement de la vaccination : planification, budgétisation, décaissement, exécution et notification des résultats

Considérations sur le dialogue avec les pays

La planification, la budgétisation, l'allocation et le décaissement des fonds, l'exécution du budget et la gestion comptable des ressources requises par les programmes de vaccination constituent des fonctions essentielles que les pays doivent mettre en œuvre pour atteindre et maintenir un niveau élevé et équitable de couverture vaccinale. S'ils disposent de leurs propres systèmes et stratégies (par exemple, certains pays peuvent avoir des budgets distincts pour les coûts récurrents et les investissements de capitaux, d'autres peuvent avoir des lignes budgétaires consacrées aux vaccins ou à la vaccination ou encore avoir décentralisé leurs structures gouvernementales), certains éléments communs tout au long de ce « continuum du financement » doivent faire l'objet d'une évaluation appropriée et être dûment appréhendés afin d'identifier les obstacles à surmonter, mais aussi de déterminer les éventuelles mesures correctives à mettre en place.

La présente note examine les questions à prendre en considération concernant 1) la planification et la budgétisation, 2) la mobilisation de ressources en faveur de la vaccination, 3) le décaissement des fonds disponibles et l'exécution du budget, et 4) la gestion comptable des dépenses nationales et la notification des résultats obtenus. Dans chaque cas, celle-ci aborde brièvement le défi à relever, brosse un tableau des résultats obtenus à l'échelon national dans chaque domaine au point de transition (pour fournir un point de comparaison), identifie quelques questions qui pourront servir à amorcer les discussions et fournit un certain nombre d'exemples concrets d'interventions possibles dans chaque domaine. Tout au long de ce dialogue, il importe de garder à l'esprit que le financement et la gestion des finances publiques ont une composante vaccination spécifique sur laquelle le PEV exerce un contrôle direct et dont il assurera la gestion, ainsi que des composantes systémiques plus générales qui échappent au contrôle direct du PEV, mais que celui-ci doit parfaitement comprendre et influencer de manière à optimiser les résultats obtenus en matière de vaccination.

Figure : Représentation schématique du cycle de financement



1. Planification, établissement des coûts et budgétisation

1.1 Quel est le défi à relever ?

Il est essentiel de pouvoir élaborer des plans stratégiques définissant des priorités, assortis de budgets, dans le but d'améliorer la gestion, la performance et l'efficacité des programmes de vaccination. D'une part, il importe de clarifier les objectifs et les stratégies du programme à court et moyen terme pour aligner les différents partenaires, renforcer la responsabilisation et donner une correction de cap continue. D'autre part, un budget crédible et transparent est essentiel pour pouvoir mobiliser des ressources et garantir une gestion financière efficace. Concrètement, cela implique deux composantes clés interdépendantes :

- i. un plan stratégique à *moyen terme* chiffré qui identifie les priorités et les objectifs à moyen terme du programme de vaccination dans son ensemble, expose les principales stratégies en vue de leur réalisation et estime les ressources financières qui devront être mobilisées à cet effet
- ii. des plans opérationnels *annuels* qui traduisent ces stratégies et plans à moyen terme en activités spécifiques et chiffrées

Les plans opérationnels annuels pour la vaccination doivent clairement démontrer en quoi ils contribuent à la réalisation du plan stratégique à moyen terme. Il convient de noter que la vaccination ne peut se concevoir sans les autres programmes de santé; les priorités en matière de planification des activités de vaccination et les besoins en ressources doivent donc se refléter, le cas échéant, dans les plans nationaux de santé et les budgets y afférents pour favoriser les synergies et garantir leur cohérence programmatique.

1.2 Au moment de la transition, quels sont les résultats obtenus à l'échelon national dans ce domaine ?

Au terme du soutien Gavi, les pays devraient pouvoir élaborer 1) des plans de vaccination à moyen terme chiffrés alignés sur les plans nationaux et les stratégies nationales de santé, et 2) des plans opérationnels annuels pour la vaccination, assortis de budgets précis qui doivent être dûment pris en compte dans le budget national annuel alloué à la santé.

1.3 Exemples de questions à prendre en considération

Les questions ci-après passent en revue les capacités nationales actuelles en matière de planification, de budgétisation et de prévisions, mais également l'exactitude du coût des produits utilisés, la cohérence des différents plans géographiques et thématiques, et les conséquences des réformes institutionnelles éventuelles.

- Le pays a-t-il déjà démontré sa capacité à élaborer un plan stratégique à moyen terme pour la vaccination ? Qu'en est-il des plans annuels ?
- Le pays peut-il prévoir les volumes et estimer les besoins de financement des vaccins financés ou non par Gavi à moyen terme (par ex : cinq ans) ?
- Les budgets affectés au programme de vaccination sont-ils établis sur la base d'hypothèses raisonnables (par ex : taux de gaspillage et de couverture) et de solides informations concernant le coût des produits (par ex : le prix des vaccins) ?
- Les coûts inhérents aux prestations de services ont-ils été pris en compte lors de l'estimation des besoins de financement ?
- Le soutien « occulté » ou « hors budget » (par ex : détachements, activités de routine mises en place grâce aux fonds alloués à l'éradication de la poliomyélite, etc.) est-il également inclus ?
- Les plans tiennent-ils compte d'une augmentation éventuelle des quotes-parts de cofinancement dans les années à venir ?
- Les plans opérationnels annuels s'alignent-ils sur les plans à moyen terme (par ex : poursuivent-ils les mêmes objectifs, comme les objectifs de couverture ou les introductions de vaccins) ? Si non, pourquoi ?

- Les différents plans (par ex : le plan d'amélioration de la GEV, le plan d'amélioration de la qualité des données, etc.) sont-ils harmonisés et intrinsèquement cohérents ?
- Le gouvernement central a-t-il connaissance de ce qui a été accompli/planifié aux niveaux inférieurs (par ex : les microplans) ? Ces derniers s'alignent-ils sur les plans opérationnels nationaux ?
- Certaines initiatives de réforme de la santé planifiées ou en cours pourraient-elles affecter le programme de vaccination ?
- Les plans examinent-ils comment les activités seront classées par ordre de priorité en cas de difficultés budgétaires ?

1.4 Exemples d'activités et d'interventions possibles dans ce domaine

Le renforcement des capacités nationales dans les domaines de la planification, de l'établissement des coûts et des prévisions budgétaires repose sur une approche concertée pour faire en sorte de disposer du nombre approprié de personnes, de compétences et de processus en vue d'élaborer des plans pluriannuels et annuels assortis de budgets, mais également en assurer le suivi¹. Il convient d'examiner les exemples ci-après :

- Évaluer la capacité du ministère de la Santé / PEV dans les domaines de la planification et de la budgétisation, y compris la disponibilité d'un personnel doté des compétences adéquates en nombre suffisant
- Élaborer un programme adapté de renforcement des capacités du ministère de la Santé / PEV (par ex : par le biais de formations en classe d'apprentissage ou sur le terrain, en offrant un soutien externe, etc.) pour la planification et la budgétisation
- Donner une définition claire et convenir des rôles et responsabilités de l'ensemble des intervenants impliqués dans le processus de planification et de budgétisation, y compris parmi les différentes sphères de l'administration publique (par ex : au niveau local, provincial et central), les agences et/ou unités gouvernementales (par ex : l'équipe du PEV chargée de la planification, le ministère des Finances, l'équipe du ministère de la Santé chargée de la planification, etc.) et les organisations partenaires (par ex : l'OMS, l'UNICEF, etc.) – cela permet d'aborder la question du décaissement et de la mise à disposition des fonds (voir ci-dessous)
- Établir un cadre de dialogue plus formel entre le ministère de la Santé / PEV et les ministères des Finances et de la Planification afin d'améliorer la cohérence avec les processus de budgétisation
- Travailler en collaboration / assurer le suivi avec les ministères des Finances et de la Planification lors de la formulation de cadres stratégiques à moyen terme et de l'établissement des budgets publics annuels

2. Financement de la vaccination

2.1 Quel est le défi à relever ?

Des ressources financières suffisantes sont nécessaires pour acheter les produits requis au bon fonctionnement du programme de vaccination, et le manque de produits spécifiques disponibles peut sérieusement perturber le fonctionnement du système, mais également entraîner un gaspillage et donner lieu à des dysfonctionnements. Par exemple, le manque de fonds nécessaires pour l'achat des vaccins ou la mise en œuvre des stratégies de sensibilisation pourrait empêcher les agents de santé d'assumer en définitive leurs responsabilités en matière de vaccination.² Il est donc essentiel de veiller à ce que le

¹ Reportez-vous au domaine stratégique *Leadership, gestion et coordination* pour obtenir des directives et informations spécifiques sur le renforcement des capacités de gestion du PEV.

² Au-delà du cadre de la présente note, il est également essentiel de veiller à ce que des fonds suffisants soient disponibles pour la plateforme commune des systèmes de santé (par ex : le salaire des agents de santé, etc.) dont dépend la prestation des services de vaccination.

programme de vaccination dans son ensemble – vaccins et prestations de services – soit doté de moyens suffisants pour atteindre les objectifs fixés.

2.2 Au moment de la transition, quels sont les résultats obtenus à l'échelon national dans ce domaine ?

Avec la croissance économique, la capacité des pays à mobiliser des ressources nationales augmente et, au terme du soutien Gavi, les pays devraient pouvoir financer intégralement au moyen de leurs propres ressources tous les aspects de leurs programmes de vaccination, dont les vaccins (financés ou non par Gavi), ainsi que les prestations de services et les coûts opérationnels.

2.3 Exemples de questions à prendre en considération

Les questions ci-après passent en revue les problèmes liés au contexte macroéconomique dans son ensemble et au cadre de financement de la santé, à l'estimation chiffrée des besoins de financement de la vaccination, les sources de financement, les tendances du financement public de la vaccination, les antécédents de cofinancement et l'architecture institutionnelle et juridique du financement de la vaccination.

- Quel est le cadre macroéconomique global ? L'économie est-elle en phase d'expansion ou de récession ? Que dire des recettes et dépenses publiques ?
- Quelle est la part des ressources publiques allouée à la santé ?
- Quelle part de ces fonds est allouée aux soins tertiaires et aux soins primaires ?
- Quels sont les besoins de financement actuels/escomptés du programme de vaccination, y compris les vaccins financés ou non par Gavi ?
- Quelles sont les sources de financement des vaccins et des prestations de services ?
- D'autres donateurs contribuent-ils au programme de vaccination ? Si oui, dans quelle mesure leur soutien est-il prévisible ?
- Dans quelle mesure les fonds alloués à la vaccination sont-ils inscrits au budget du gouvernement (par ex : ligne budgétaire pour les vaccins / la vaccination) ?
- Dans quelle mesure le financement de la vaccination cadre-t-il avec les stratégies nationales de financement de la santé et, le cas échéant, avec les régimes nationaux d'assurance santé ? Le PEV prend-il part aux concertations nationales ?
- Dans les pays où un ensemble explicite de prestations a été défini, tous les vaccins concernés sont-ils couverts par « l'ensemble minimal » de services ?
- Comment les fonds consacrés à la prestation de services sont-ils alloués puis mis à disposition ?
- Quelles sont les tendances futures en matière de disponibilité et d'utilisation des ressources nationales en faveur de la vaccination au cours des cinq dernières années ?
- Des informations sont-elles disponibles en ce qui concerne le budget public alloué la vaccination pour l'an prochain ? Si oui, celui-ci devrait-il augmenter par rapport au budget alloué cette année ?
- Des fonds suffisants sont-ils garantis pour l'achat de vaccins et les prestations de services, ou un déficit de financement est-il prévu dès à présent ?
- Le pays a-t-il déjà failli à ses obligations de cofinancement ? Si oui, pour quelle raison (par ex : financement insuffisant, problème de gestion des finances publiques, mauvaise harmonisation avec l'exercice fiscal, etc.) ?
- Le budget alloué à la vaccination est-il protégé (par ex : encadré par la loi) d'éventuelles compressions susceptibles d'affecter le budget global de l'État ?

2.4 Exemples d'activités et d'interventions possibles dans ce domaine

Garantir un financement adéquat en faveur de la vaccination nécessite l'adoption de diverses stratégies et démarches reflétant les économies politiques, les structures et les arrangements institutionnels propres à chaque pays : si l'administration publique est centralisée ou décentralisée, si le financement de la santé relève principalement de la responsabilité de l'État, si le secteur privé joue un rôle majeur, si un « ensemble de prestations » a été défini, etc. Les interventions possibles s'articulent entre autres comme suit :

- Veiller à ce que les estimations des besoins en ressources et les ressources disponibles soient actualisées, détaillées et alignées sur les estimations nationales et celles des donateurs
- Inviter les experts techniques à explorer différentes sources de financement qui pourraient compléter les fonds déjà alloués, compte tenu de leur impact sur d'autres secteurs de l'économie (par ex : lever un impôt pourrait avoir des effets négatifs sur l'économie)
- Imposer (et soutenir les efforts de plaidoyer à cet effet) la vaccination comme une composante indispensable des systèmes de soins de santé primaires, sans lesquels il n'est pas possible de parvenir à une couverture de santé universelle
- Recueillir des informations sur l'allocation des ressources entre les soins primaires et tertiaires, et accorder le cas échéant une plus grande importance au financement des soins de santé primaires
- Intensifier les efforts de plaidoyer afin d'asseoir un soutien politique en faveur du financement des services de santé et de vaccination parmi l'ensemble des acteurs concernés, y compris les communautés, le Parlement et le pouvoir exécutif à tous les niveaux, sur la base de données spécifiques à chaque pays
- Améliorer l'utilisation (et la génération, le cas échéant) des données spécifiques à chaque pays sur les bienfaits économiques et l'impact de la vaccination en collaboration avec les différents intervenants, notamment les ministères des Finances et de la Planification
- Dans les zones décentralisées, évaluer l'adéquation entre les responsabilités et les ressources allouées (par ex : ce qu'on attend des différents niveaux et les ressources financières allouées pour leur permettre d'accomplir leur mission, la capacité des entités de niveau inférieur à lever des fonds supplémentaires, le cas échéant)
- Travailler en collaboration avec les autorités nationales compétentes (par ex : interlocuteurs chargés des finances au sein du ministère de la Santé, ou du ministère des Finances et de la Planification) et les partenaires (par ex : la Banque mondiale et les autres organisations) travaillant à l'élaboration d'un ensemble d'avantages sociaux (notamment en fournissant un soutien pour le calcul des coûts liés aux composantes vaccins/vaccination)

3. Décaissement des fonds et exécution du budget

3.1 Quel est le défi à relever ?

Même si une décision de financer intégralement le programme de vaccination est prise au niveau politique, et que les budgets approuvés incluent les ressources demandées, certains obstacles liés au décaissement des fonds et à l'exécution du budget pourraient empêcher les bénéficiaires désignés de percevoir les ressources dont ils ont besoin et donc le programme d'obtenir les résultats escomptés.

Des retards de décaissement peuvent survenir pour diverses raisons : certains pourraient être résorbés en améliorant la gestion du processus (en clarifiant par exemple les rôles et responsabilités entre les différents intervenants), alors que d'autres pourraient être liés au manque de capacités ou à des problèmes plus importants (par exemple, la gestion des liquidités au sein du ministère des Finances, les fuites dans le système), dont la résolution pourrait nécessiter un dialogue renforcé et des négociations. De même, l'exécution peut devoir faire face à d'éventuelles difficultés, comme un manque de capacité d'absorption (par ex : manque de professionnels qualifiés, de véhicules ou de carburant au niveau des prestations de services pour mener les activités de sensibilisation), systèmes inappropriés ou inexistantes (par ex : dans le cas de systèmes de santé nouvellement décentralisés). Il est essentiel d'appréhender les raisons de ces retards afin d'élaborer des réponses adéquates.

3.2 Au moment de la transition, quels sont les résultats obtenus à l'échelon national dans ce domaine ?

Un système robuste de gestion des finances publiques est un système qui permet de garantir la disponibilité en temps opportun des ressources financières aux différentes entités (par ex : le PEV au niveau central, les gouvernements provinciaux, les centres de santé, les agents chargés de l'achat des vaccins, etc.) en charge de la gestion des différents aspects du programme de vaccination pour garantir une disponibilité rapide des intrants requis – produits, individus, infrastructures physiques, etc. – dans le cadre du programme de vaccination.

3.3 Exemples de questions à prendre en considération

- Le programme de vaccination dispose-t-il des ressources suffisantes pour atteindre les objectifs fixés ?
- Dans quelle mesure les fonds alloués sont-ils réellement versés aux agences désignées à cet effet (par ex : au niveau central ou des centres de santé) ? Si des difficultés surviennent, celles-ci sont-elles plus préoccupantes dans certains domaines ?
- Les fonds versés sont-ils réellement *dépensés* conformément aux plans d'exploitation annuels ?
- Y-a-t-il des retards entre la préparation du budget, son approbation, l'affectation des fonds et leur mise à disposition ? Si oui, pour quelle raison et à quelle étape le problème est-il le plus préoccupant ?
- Le plan de décaissement du gouvernement (et celui des donateurs) s'aligne-t-il sur les besoins du programme ? (dans certains pays, par exemple, le plan de décaissement peut envisager des versements constants tout au long de l'année, tandis que l'achat de vaccins ou le lancement d'une campagne occasionne des dépenses ponctuelles considérables)
- Y-a-t-il une cartographie des différents acteurs (par ex : ministères de la Santé, de la Planification et des Finances, Banque centrale, Trésor public) – et de leurs responsabilités respectives – impliqués dans le processus de planification et de mise à disposition des fonds ? Cette cartographie reflète-t-elle une compréhension commune du rôle des différents acteurs impliqués ?
- Les fonds inscrits au budget pour l'achat des vaccins sont-ils mis à disposition en temps opportun ?
- Les fonds sont-ils mis à disposition en temps opportun au niveau de la prestation des services ?
- Des examens à mi-parcours sont-ils effectués pour évaluer systématiquement l'exécution du budget ?

3.4 Exemples d'activités et d'interventions possibles dans ce domaine

Les principaux obstacles liés aux systèmes de gestion des finances publiques reflètent souvent les contraintes systémiques dont la résolution dépasse souvent le cadre du PEV ou de l'assistance technique octroyée par Gavi. Il importe néanmoins de bien appréhender les problèmes de gestion des finances publiques et leur origine, le cas échéant, afin de mieux cibler les efforts de plaidoyer et, s'il y a lieu, travailler en collaboration avec une organisation partenaire appropriée dotée de capacités spécifiques dans ce domaine. Par exemple, les partenaires de l'Alliance comme la Banque mondiale ont le mandat et l'expertise nécessaires dans ce domaine, et Gavi peut co-investir parallèlement à ces organisations pour diagnostiquer les problèmes et générer des solutions au niveau du secteur de la santé. Les interventions possibles s'articulent entre autres comme suit :

- Tirer parti des sources d'informations et des analyses, dont certaines peuvent ne pas être mises à disposition du public en raison de contraintes qui pèsent sur le partage des données mais pourraient être communiquées par les prestataires
- Aider les partenaires jouissant d'un avantage comparatif dans ce domaine à procéder à des analyses pertinentes, ou à les mettre à jour, et apporter un soutien technique

- Accroître la sensibilisation aux problèmes de gestion des finances publiques, tant au niveau national que sous-national (le cas échéant)

Tirer parti des produits analytiques du FMI et de la Banque mondiale

La Banque mondiale et le FMI se sont engagés dans un certain nombre de processus et élaborent différents produits analytiques qui peuvent s'avérer utiles pour étayer les discussions sur le financement public, la gestion des finances publiques et le financement des services de vaccination plus particulièrement.

Le FMI produit régulièrement des rapports annuels (appelés rapports de consultations au titre de l'Article IV, disponibles sur le site web du FMI), qui évaluent la santé globale d'un pays, ses principaux défis et ses perspectives d'avenir (y compris les projections économiques). Ces rapports peuvent aider à comprendre, par exemple, l'ampleur des possibilités offertes, ou les contraintes qui pèsent sur les dépenses publiques, ou encore les questions majeures relatives aux priorités en matière de dépenses publiques. Par ailleurs, le FMI joue également un rôle majeur dans la mise en œuvre, à travers ses programmes d'encadrement et de prêts, de réformes macroéconomiques susceptibles pour bon nombre d'entre elles de modifier considérablement le niveau des dépenses, les allocations budgétaires et leurs priorités relatives (qui peuvent avoir un impact sur la santé et la vaccination).

La Banque mondiale se consacre activement à l'analyse des différents aspects des systèmes de finances publiques et s'est beaucoup employée à encourager la concertation avec les gouvernements sur les réformes du financement de la santé qui peuvent avoir des répercussions directes sur le financement de la vaccination (par ex : conception d'un régime d'assurance santé, définition d'un ensemble de prestations, etc.). Dans bon nombre de pays, les évaluations des finances et des dépenses publiques peuvent être disponibles, y compris :

- Les évaluations des dépenses publiques³ passent en revue les dépenses publiques des années durant afin d'évaluer leur conformité aux priorités politiques et les résultats obtenus. Une évaluation des dépenses publiques peut analyser les dépenses engagées par un gouvernement ou privilégier un secteur en particulier comme la santé, l'éducation ou les infrastructures. En examinant comment les dépenses publiques sont allouées et gérées, les pays et les organisations partenaires sont mieux à même d'évaluer non seulement l'impact de leurs investissements, mais aussi l'efficacité des processus de planification et d'exécution budgétaires.

- Les évaluations du système de financement de la santé examinent, entre autres, les niveaux et tendances du financement de la santé, ainsi que les différentes sources à travers lesquelles sont financées les prestations de services de santé (par ex : fonds publics, assurance santé, financements directs et externes) et leur efficacité relative. Gavi soutient activement la mise en œuvre des évaluations du système de financement de la santé assorties d'une composante vaccination spécifique.

- Les enquêtes de suivi des dépenses publiques cherchent à déterminer comment les fonds sont transférés entre les agences du secteur public et les prestataires de services de première ligne, mais également dans quelle mesure ces fonds se traduisent concrètement par les biens et services requis. Elles visent à collecter des micro-données sur les caractéristiques des centres de prestation de services, la nature des flux financiers en provenance des centres de santé, les résultats et les questions de responsabilité.

4. Gestion comptable des dépenses en matière de santé et de vaccination et notification des résultats

4.1 Quel est le défi à relever ?

Comme nous l'avons vu dans la section 2.2, au terme du soutien Gavi, les pays devraient être en mesure de financer intégralement au moyen de *leurs propres ressources* tous les aspects liés à leurs programmes de vaccination, notamment les prestations de services et les coûts opérationnels. Toutefois, dans la plupart des pays, les systèmes de gestion et de déclaration financière disponibles ne permettent pas de faire une distinction entre les dépenses publiques financées par des *sources externes*, et les dépenses publiques financées au moyen des ressources nationales. Il est donc essentiel de pouvoir

³ <http://wbi.worldbank.org/boost/tools-resources/public-expenditure-review>

évaluer dans quelle mesure le programme de vaccination est financé par les pouvoirs publics *au moyen des ressources nationales* afin de contribuer aux efforts déployés en matière de plaidoyer et de mobilisation. La nouvelle classification des dépenses de santé (au moyen du Système des comptes de la santé 2011) et les révisions continues sont des outils essentiels permettant d'établir des estimations plus précises des dépenses publiques en matière de santé et de vaccination financées par des capitaux nationaux.

4.2 Au moment de la transition, quels sont les résultats obtenus à l'échelon national dans ce domaine ?

Au moment de la transition, les pays devront être en mesure de rendre compte des dépenses publiques en matière de vaccination dans le formulaire conjoint de déclaration au moyen de la méthodologie des Comptes nationaux de la santé / du Système des comptes de la santé (NHA/SHA 2011).

4.3 Exemples de questions à prendre en considération

- Le pays utilise-t-il la méthodologie des Comptes nationaux de la santé / du Système des comptes de la santé 2011 afin de produire des estimations des dépenses en matière de santé et de vaccination ?
- Celles-ci sont-elles fidèlement rapportées dans le formulaire conjoint de déclaration (JRF) ?
- Le pays dispose-t-il d'un plan pour améliorer l'exactitude des dépenses communiquées en matière de vaccination ?
- Dans quelle mesure les données sur les dépenses de santé et de vaccination sont-elles utilisées pour guider les efforts de mobilisation des ressources et éclairer le dialogue politique sur les priorités en matière de dépenses de santé ?

4.4 Exemples d'activités et d'interventions possibles dans ce domaine

La mise en œuvre de la méthodologie NHA/SHA 2011 ne relève généralement pas du programme de vaccination et suppose un engagement accru au niveau du secteur de la santé et au-delà (par ex : unités statistiques des ministères de la Santé, instituts nationaux de statistique, ministères des Finances, etc.). Il est donc important d'identifier avec les autorités nationales l'interlocuteur compétent avec lequel il conviendra d'échanger sur ce sujet. L'Organisation mondiale de la Santé, en collaboration avec d'autres partenaires, aide activement les pays à mettre en œuvre cette méthodologie, et pourrait fournir des informations supplémentaires ainsi qu'une assistance technique ciblée. Un guide de ressources actuellement en cours d'élaboration par les partenaires devrait être publié d'ici la fin de l'année.

5. Sources d'information utiles

- Rapports Article IV du FMI
- Plan national du secteur de la santé (PNSS) / Stratégie nationale de santé
- Plan national annuel du secteur de la santé
- Plan opérationnel du PEV
- Documents de planification sectorielle (par ex : plan d'amélioration de la GEV, plan d'amélioration de la qualité des données).
- Plan national de S&E
- Revues du PEV
- PPAC et outils de calcul des coûts
- Documents sur les budgets annuels (budget total de l'État, budgets alloués à la santé et à la vaccination)
- Rapports de cofinancement

- Rapports sur l'exécution des budgets (par ex : rapports sur l'exécution du budget du ministère de la Santé et/ou du PEV, rapports sur les plans opérationnels du PEV, rapports du ministère de la Planification ou du ministère des Finances)
- Rapports sur l'exécution des budgets du ministère de la Santé (unités chargées de la planification, des approvisionnements, des achats et des paiements), rapports du ministère de la Planification ou du ministère des Finances.
- Rapports sur l'évaluation de la capacité des programmes
- Les évaluations des systèmes de gestion des finances publiques dans le cadre du PEFA (www.pefa.org) et les analyses comparatives nationales développées par le Partenariat budgétaire international (www.internationalbudget.org)

Financement – Ressources supplémentaires	
Indicateurs macroéconomiques généraux (par ex : croissance économique, contexte financier)	<p>Source : <i>International Monetary Fund (IMF) Data Mapper</i> (http://www.imf.org/external/datamapper/NGDP_RPCH@WEO/WEOWORLD/DZA)</p> <p>Base de données de la Banque mondiale (http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?end=2015&start=2000)</p>
Dépenses publiques générales de santé	<p>Base de données de la Banque mondiale (http://data.worldbank.org/indicator/SH.XPD.PUBL.GX.ZS?end=2013&start=2000&view=chart&year_high_desc=false);</p> <p>Base de données de l'OMS sur les dépenses de santé mondiales (http://www.who.int/gho/health_financing/government_expenditure/en/);</p>
Financement de la vaccination : guide de ressources destiné aux activistes, décideurs politiques et gestionnaires de programmes. Résultats pour le développement, 2017.	http://immunizationfinancing.org/home/Immunization_Financing_Resource_Guide_2017_FULL.pdf
Formation en ligne sur la politique de financement de la santé pour la couverture de santé universelle (CSU)	<p>http://www.who.int/health_financing/training/e-learning-course-on-health-financing-policy-for-uhc/en/</p> <p>http://www.who.int/health_financing/training/second-uhc-course/fr/ (en français)</p>